
Schuldenrufe Appel aux créanciers Scioglimento di società

No 184 Dienstag, 24.09.2002 120. Jahrgang

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: De Malm Optique S.A. en liquidation, Lausanne*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 03.09.2002*
4. *Echéance de préavis des créances: 25.10.2002*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: M. Jean-Félix de Malm, rue des Remparts 10, 1814 La Tour-de-Peilz*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Perrin, Zahnd, Habs, Notaires
1002 Lausanne

(00655512)